

Nouvelles des villes et cantons romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **17 (1970)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles des villes et cantons romands



La protection civile en terre romande

Etant donné la structure adoptée en Suisse pour la protection civile, il va de soi que les principes généraux, les grandes options et les lignes directrices doivent être le fait de la Confédération. Mais il va non moins de soi qu'il doit appartenir aux cantons d'en assurer l'application avec la plus grande marge possible de manœuvre. C'est-à-dire en tenant compte des possibilités, du stade plus ou moins avancé de l'organisation, et de certaines façon de concevoir les choses. Etant bien entendu qu'il y a encore l'échelon d'exécution, soit la commune, où les problèmes d'ordre pratique se posent — qui ne sont pas les moins difficiles à résoudre — et où le chef local est loin de toujours pouvoir faire comprendre aux autorités le sens, l'importance et la nécessité de tel ou tel règlement, de telle ou telle directive.

Peut-on assurer que cette hiérarchisation — nécessaire, bien sûr — s'accompagne de la souplesse nécessaire dans l'application des mesures ou encore de la compréhension des plus hautes instances à l'égard des problèmes qu'ont à résoudre les services cantonaux? Il appartient aux intéressés de répondre. Quant à l'échelon communal — et là nous sommes bien placé personnellement pour le faire — nous ne cesserons de dire et de répéter que tous ce qui se rapporte à la situation du chef local — le mot situation étant pris ici dans son acception la plus large — doit être sans cesse reconsidéré, au fur et à mesure que la protection civile prend corps.

A l'heure où nous avons jugé utile de faire le point en ce qui touche à la protection civile en terre romande, il nous est apparu indispensable d'émettre les réflexions ci-dessus, qui caractérisent l'état d'esprit de ceux qui sont aux responsabilités dans cette partie du pays. Ces responsables qui ont pris leur tâche à cœur, avec ardeur et enthousiasme... mais qui, quelque fois, ne comprennent pas!

Alors, mettons-les à l'honneur aujourd'hui en extrayant de leurs rapports d'activité 1969 certains éléments intéressants. Etant entendu qu'il ne s'agit pas de faire des comparaisons entre un canton et un autre — ce qui serait à la fois ridicule et injuste, tant sont différentes les conditions ici et là, comme nous l'avons dit plus haut — mais tout simplement de savoir où nous

en sommes dans les cantons d'expression française.

Canton de Neuchâtel

Chef de l'Office cantonal: M. André Laubscher

Abris privés: à fin 1969, le nombre total des abris privés est de 2002, permettant de mettre à couvert 67 586 personnes, soit environ le 40,52% de la population totale du canton de Neuchâtel. Mais proportion qui s'élèvera rapidement, puisque le nombre des projets de construction d'abris s'élève à 600 (pour 25 375 personnes).

Des plans pour la construction de postes de commandement ont été approuvés pour les communes de Hauterive, St-Blaise, Colombier, St-Aubin et Fleurier; des promesses de subvention pour la création de réserves d'eau indépendantes ont été délivrées pour Hauterive, Peseux et Cernier; des projets pour l'installation de sirènes d'alarme ont été présentés pour Colombier, Cortaillod, Les Brenets et La Chaux-de-Fonds. Par ailleurs, le matériel de sauvetage a fait l'objet d'un contrôle approfondi, et des essais prolongés des groupes électrogènes de secours ont permis de constater que les postes sanitaires de secours des Charmettes à Neuchâtel et de Bellevue à La Chaux-de-Fonds seraient à même de remplir pleinement leur rôle en cas de calamité.

Quant au Centre opératoire protégé de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel, les travaux se poursuivent dans d'excellentes conditions, et nous n'en dirons pas plus à ce sujet, car nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'une étude complète touchant cet important ouvrage est prévue dans les pages de la présente revue.

Centres d'instructions, instructeurs et personnes instruites: De nombreux cours à divers échelons ont été organisés au cours de l'an dernier par l'Office cantonal et les Offices municipaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Cela grâce à 195 instructeurs (39 cantonaux et 156 communaux). A ce jour, le nombre total des personnes instruites est de 2100, et le développement constant de l'instruction des cadres et du personnel pose de sérieux problèmes quant à la mise à disposition du Centre de Sugiez, qui est utilisé — on le sait — par les cantons de Fribourg et Neuchâtel. De sorte que diverses études sont actuellement en cours tendant à l'aménagement d'un Centre cantonal d'instruction pure-

ment neuchâtelois, probablement dans le Val-de-Travers.

Canton de Genève

Directeur de service cantonal: M. Ernest Reymann

Avant de voir ce qui s'est fait en 1969, donnons une nouvelle toute fraîche — elle date du début de janvier — et qui tient à la structure de la PC à Genève. Structure, qui en plus du premier échelon constitué par les 14 villes et communes astreintes — la plupart d'entre elles formant la grande agglomération urbaine, et dont les limites s'interpénètrent — comprend un échelon cantonal. D'où la nécessité d'un **chef cantonal** coordonnant en cas de nécessité l'appui aux communes, puis l'intervention des groupements de sécurité des troupes PA et autres organismes.

Ceci étant, le Conseil d'Etat genevois a appelé aux fonctions de chef cantonal, M. Ernest Reymann, déjà directeur du service cantonal. L'intéressé sera ainsi le premier à remplir de telles fonctions, et nous lui apportons nos vives félicitations (nous lui demanderons à l'occasion de dire en qui consisteront ses nouvelles fonctions... auxquelles on fait d'ailleurs allusion en parlant de commandement «supralocal»).

Abris privés: à fin 1969, le nombre de places d'abris mis à disposition de la population (abris privés) ascendait à 171 746 pour l'ensemble des communes astreintes.

De nombreuses installations communales: postes de commandement, postes sanitaires, réserves d'eau indépendantes ont été terminées où sont en voie d'achèvement.

Centre d'instruction, instructeurs et personnes instruites: le canton de Genève ayant son propre Centre, et exclusivement des instructeurs professionnels, pas mal de choses sont ainsi facilitées. Et même trop, puisque le Centre d'instruction de Bernex a connu tout au long de l'année passée une densité d'occupation allant en augmentant et qui atteint presque les limites possibles. A part les cours officiels citons les organismes suivants ayant utilisé le Centre de Bernex: CFF, concierges d'écoles, personnel de l'inspectorat du travail, de la prison, infirmiers et infirmières de l'hôpital cantonal et de divers cliniques et aides-soignantes, Touring-Club, fonctionnaires de l'administration cantonale, sapeurs-pompiers, police, etc. Sans oublier le premier cours international pour la

formation d'instructeurs, mis sur pied par l'OIPC avec le succès que l'on sait du 4 au 30 août. Il est donc permis de dire que la construction du Centre d'instruction de Bernex a été «payante» à tous égards.

Total des personnes instruites à ce jour: environ 3000 personnes, qui avec un matériel déjà important a permis de jeter les premières bases d'une alarme-catastrophe dans chacune des communes astreintes.

Canton de Vaud

Chef de l'Office cantonal: M. Benjamin Hennard

Abris privés: à fin 1969, le canton de Vaud dispose de 4363 abris privés offrant place à 185 955 personnes. Et de nombreuses autres réalisations sont en cours, de même que des postes de commandement, installations sanitaires, etc.

En ce qui concerne les réserves d'eau indépendantes, rappelons la station de pompage de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, qui a donné lieu à une intéressante étude dans ces colonnes, avec le bassin de la Place de Milan.

La ville de Lausanne quant à elle — et d'entente entre les divers services intéressés — met au point un plan d'alarme-catastrophe.

Centres d'instruction et instructeurs: l'Office cantonal dispose actuellement de 58 instructeurs cantonaux et de 262 instructeurs pour les communes et les établissements, ainsi que de 16 directeurs de cours qualifiés. Malheureusement, et jusqu'à ce jour, les responsables cantonaux vaudois ont été prétérîtés par rapport à leurs autres collègues, puisque ne pouvant bénéficier d'un Centre d'instruction. Jusqu'à ce jour... mais pas pour longtemps, car les bonnes nouvelles suivantes peuvent être annoncées: En décembre dernier le Conseil d'Etat vaudois a décidé d'acheter un terrain de 37 000 m² sis sur le territoire de la commune de Penthalaz, à 14 km de Lausanne, pour implanter le Centre cantonal d'instruction de protection civile. Actuellement, les démarches concernant l'achat de cette parcelle sont en cours. De son côté, l'architecte désigné est occupé à l'élaboration d'un avant-projet.

Un Centre régional d'instruction est également à l'étude à Villeneuve. Il couvrira les besoins de l'est du canton, c'est-à-dire ceux d'une vingtaine de communes astreintes. D'autres centres régionaux sont prévus à Yverdon — pour le nord du canton — et à La Côte. Et Lausanne-ville, sera dotée d'un centre communal d'instruction.

Connaissant le dynamisme du chef de l'Office cantonal vaudois, de ses proches collaborateurs et des instructeurs déjà formés, nul doute que de nombreux cours seront mis sur pied à tous les échelons, dès que

l'hypothèque des Centres d'instruction sera levée.

Ainsi, que ce soit à Neuchâtel, Genève ou le canton de Vaud — et le mois prochain nous verrons où nous en sommes à Fribourg, dans le Valais et le Jura Bernois — on constate que la protection civile est en fort bonne position, compte tenu des circonstances ici et là, mais aussi suivant les conditions géographiques des cantons intéressés et du système adopté pour les incorporations, ou encore pour le personnel chargé de l'instruction.

John Chevalier

100e anniversaire de la fédération suisse des sapeurs pompiers

Ainsi que nous l'avons déjà dit ici — mais nous y reviendrons encore plus en détail en avril — les divers corps de sapeurs-pompiers du canton de Genève s'apprêtent à recevoir avec joie et cordialité tous ceux qui seront venus jusque chez eux afin de fêter le 100e anniversaire de la FSSP. Et d'abord le vendredi 8 mai prochain pour assister à l'assemblée des délégués de cet important groupement. Puis le lendemain ce sera la commémoration du 100e anniversaire au Grand-Théâtre, manifestation suivie d'une réception offerte par les autorités genevoises et du banquet officiel. L'après-midi de ce même samedi 8 mai, grand cortège retrospectif retraçant l'activité des «soldats du feu» du XVIIIe siècle à nos jours.

Enfin, pour terminer en beauté une journée quelque peu chargée, ce sera à partir de 19 h 30 une grande soirée — avec un petit repas froid — organisée dans la vaste patinoire des Vernets. Avec un programme, qui malgré le cadre choisi... n'aura rien de réfrigérant!

Mais, ceux d'entre les délégués ou accompagnants qui désireront prolonger leur séjour à Genève, auront encore l'occasion de faire le dimanche une excursion dans le canton avec une halte dans les Caves célèbres du Mandement, puis de participer à un repas composé exclusivement de spécialités genevoises. Parallèlement à toutes ces festivités aura lieu au Palais des Expositions — du jeudi 7 au mardi 12 mai — le «Salon international de matériel feu et secour». A l'heure où nous écrivons, tous les stands d'exposition sont déjà loués, et ce Salon revêtira une très grande importance. Notons que la protection civile sera présente, grâce à l'Association genevoise, qui d'entente avec les services cantonaux et municipaux prépare une série de documents le plus suggestifs possibles.

Enfin, disons qu'une grande tombola a été mise sur pied, et que d'ores et déjà des centaines d'inscriptions ont été envoyées au comité d'organisation. Ce qui veut dire que tous ceux de nos lecteurs qui veulent venir à

Genève à cette occasion... et qui désirent trouver une chambre doivent prendre contact sans retard avec l'Office du Tourisme de Genève (place des Bergues) qui a bien voulu se charger des logements.

Faute de quoi...

J. Chevalier

Livres et documents

«Apprendre à informer, c'est d'abord dégager l'essentiel. Or, l'essentiel c'est de rendre service à un lecteur au moins, de lui apporter quelque chose dont il a ou dont il peut avoir besoin...»

Cette phrase tirée de la préface de Georges Duplain, traduit exactement le but recherché par l'auteur de *L'information par la presse*

soit, Claude-Henry Forney, qui a écrit là un livre très utile. Pour tous les «informateurs», mais qui doit retenir l'attention de ceux qui dans nos cantons romands ont bien voulu prendre en charge une tâche délicate et complexe, à savoir faire connaître tous les aspects de la protection civile. En 142 pages, en effet, l'auteur traite de tout ce qui peut se placer sous le signe «informer», dont nous donnons les principales têtes chapitre: Toujours plus vite; comment rédiger un journal; le chef du service de presse; le bulletin de presse; le communiqué; comment être soi-même bien informé; de l'information à l'article de fond; le style journalistique; l'illustration; la conférence de presse et enfin — et ce n'est pas le moins important — comment accueillir la presse.

En bref, un précieux document que nous recommandons à tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes, où l'on risque vite de faire des erreurs si l'on ne possède pas un minimum de connaissances. («L'information par la presse» de Claude-Henry Forney, Bibliothèque professionnelle, éditions Spes Lausanne — Bordas Paris.)

«Survivre»

Tel est le titre du bulletin de l'association pour la protection civile de l'Ain, que ce groupement veut bien nous faire parvenir régulièrement. Et que nous lisons toujours avec intérêt, d'abord parce que ce qui se fait à proximité de nos frontières dans le domaine de la sauvegarde des gens et des biens nous touche de façon directe — des relations existant d'ailleurs entre les services PC du Département de l'Ain et de Genève — mais aussi parce que la lecture de cette intéressante revue nous prouve que par des moyens divers, ceux qui se sont attachés à promouvoir la protection civile — des deux côtés du Jura — obéissent à un même objectif: servir la collectivité.

«Au feu» et «Vit qui veut»

Il en est de même en Belgique, où le Ministère de l'intérieur vient de

diffuser deux intéressants tracts. L'un sous le titre «Au feu!» qui montre de quelle façon empêcher la naissance de n'importe quel genre d'incendie. Cela de façon pratique et très frappante, dont chacun peut tirer grand profit.

L'autre brochure placée sous le signe lapidaire «Vit qui veut» est axée entièrement dans l'optique des dangers nucléaires, et elle donne en exergue une belle définition de la protection civile: «La protection civile est notre vigie... elle ne peut

réussir sans nous. Des techniciens nous livrent ici une initiation aux réactions qui sauvent.»

Il s'agit là de la première publication d'une série, dont nous attendons la suite avec intérêt. J. Chevalier

La protection civile, phénomène et mission de notre temps

Révolte, attentat à la bombe, suicide par le feu, guerre au Vietnam, au Nigeria, duel d'artillerie au Moyen-Orient, ces informations tragiques qui témoignent des troubles qui agitent notre monde, pénètrent chaque jour dans nos foyers, grâce aux moyens de communication les plus perfectionnés qui soient. Les actions de secours, la lutte contre la faim, les collectes, les sentiments de pitié ne sont que des palliatifs, face au déchaînement des forces de dévastation. Le comportement absurde de notre monde fera certainement l'objet de l'étonnement des générations futures, si notre planète n'a pas sauté d'ici là.

Nos contemporains souffrent d'un sentiment d'inconfort qui provient de l'impression qu'ils ont de vivre sous une menace perpétuelle et de la peur qui en résulte. Mais menace venant d'où? Peur de qui ou de quoi? Menace de l'homme par l'homme au siècle de la technique et peur face à une puissance, celle libérée par le progrès scientifique et qui n'est plus à la taille de l'homme. L'insécurité qui règne dans le monde correspond à une autre insécurité qui est au fond de l'âme humaine. L'homme se sent déraciné et désorienté. Il a les moyens de se rendre sur la lune, mais il se sent comme apatride sur sa planète. Il développe parallèlement un besoin de sécurité et de protection, qu'il con-

sidère comme un dû face aux multiples dangers qui le menacent constamment.

L'évolution de la technique a été foudroyante au cours des dernières décennies. Jusqu'au siècle dernier, la vitesse maximum à laquelle l'homme pouvait se déplacer était celle d'un cheval au galop. Actuellement, la vitesse moyenne de croisière est de 800 km/h. Les pièces d'artillerie qui, il y a cent ans, avaient une portée de quelques kilomètres, ont été remplacées par des fusées qui peuvent atteindre n'importe quel point du globe avec une précision étonnante. En même temps, la cadence de tir a passé d'un coup toutes les dix minutes à 1200 coups à la minute.

Puis l'homme a découvert l'énergie atomique, qui surpasse en puissance tout ce qu'on connaissait auparavant. L'homme joue à l'apprenti sorcier de Goethe. Il dispose d'un moyen de destruction, qui ne correspond nullement à son évolution intellectuelle et morale. Une simple inattention, un simple incident d'exploitation, et c'est la catastrophe universelle qui peut rayer de la carte du monde des contrées entières.

Quelle attitude doit-on adopter face à ces menaces nouvelles? La réponse dépend du tempérament, du caractère et des conceptions que l'on se fait de l'existence. Le fata-

liste dira que l'on ne peut de toute manière rien faire et qu'il faut se laisser aller au destin. Le moraliste se lancera dans une critique du monde, qui n'aura, hélas, pas beaucoup de résultats positifs. L'optimiste se réjouira des progrès de la technique et croira en un avenir meilleur, grâce aux forces nouvelles qui sont mises au service de l'homme. Pour les réalistes, pour ceux qui n'ont pas le temps de philosopher, qui sont responsables de l'avenir d'un pays et du bien-être de sa population, il ne peut pas y avoir plusieurs réponses différentes. Les autorités, puisqu'il s'agit d'elles, ont reçu mandat du peuple de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour parer aux multiples dangers qui le menacent quotidiennement, que ces dangers proviennent de l'atome, d'une guerre conventionnelle, d'un incident technique quelconque ou d'une catastrophe naturelle.

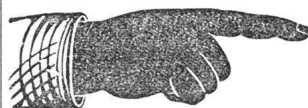
En un mot comme en cent, c'est notre génération qui a la tâche difficile et cependant indispensable de créer pour la première fois un système de protection efficace, qui est non seulement utile pour nous, mais qui servira à nos enfants et petits-enfants. Ce système, auquel on a donné le nom de protection civile, a pour unique objectif de limiter les souffrances d'autrui et de venir en aide à ceux qui sont frappés par les forces aveugles de notre époque.

John Chevalier

Beton- Bodenfarbe

Wissen Sie, dass Schutzräume leicht zu reinigen sind, wenn sie mit einer Betonfarbe gestrichen sind? Kein Staub mehr, und die gereinigten Böden sind wegen der feinen Oberfläche sofort trocken. Zudem ergeben gestrichene Betonböden ein freundlicheres Cachet. Darum lassen Sie sich vom Spezialisten beraten.

Farben Tanner, Fabrikation, 9100 Herisau



Unsere
Inserate
sind
Berater
und
Wegweiser
für
einen
guten
Zivilschutz